

**Installation durable au Gouray**

# Des prairies, des blondes et du miel

**Stéphanie et Martial Vivier ont repris la ferme herbagère des parents, pour écrire une nouvelle page d'agriculture durable au Gouray. Une installation qui n'était pourtant pas jouée d'avance.**



**Stéphanie et Martial Vivier ont replanté des talus sur la ferme.**

"Nos premières génisses vont vêler". Cet hiver, Stéphanie et Martial Vivier s'apprentent à voir naître les premières Blondes d'Aquitaine issues de leur élevage. Stéphanie s'est installée en janvier 2005 ; Martial est investi sur la ferme, mais reste fonctionnaire à mi-temps.

Et pourtant, jamais Stéphanie n'aurait imaginé s'installer en agriculture. Elle était certes apicultrice, comme Martial, depuis 4 ans environ : "les abeilles, c'est autre chose. Tu as de petites bêtes et de petites boîtes à gérer, pas 45 hectares". L'idée vient donc de Martial, une idée pas vraiment mûrie, mais qui se pose quand ses parents, éleveurs laitiers au Gouray, partent en retraite : "on n'était pas parti pour s'installer ; ça s'est fait la dernière année", explique Martial.

## Faire une agriculture respectueuse de l'environnement

Leur motivation, en revanche, est commune : "ce que faisait les parents de Martial (ils étaient en système herbager) était intéressant. C'était dommage de laisser partir l'exploitation à l'agrandissement", explique Stéphanie. "On avait l'opportunité sur cette ferme de faire une agriculture qui colle à nos envies", rajoute Martial. C'est-à-dire herbagère, et bio dès que possible. Dès l'installation, ils s'engagent dans un contrat d'agriculture durable "système herbager à faible usage d'intrants"\*.

Pas question de conserver la production laitière : trop d'astreinte, et tous deux préfèrent le travail à l'extérieur. Les parents comptent cinq vaches blondes d'Aquitaine et un taureau dans le troupeau : c'est décidé, ils seront éleveurs de Blondes. Martial monte son dossier d'installation, pour commencer

en janvier 2005. En septembre 2004, la banque refuse de financer. "Toi tu peux t'installer", dit Martial à Stéphanie, alors cotisante solidaire à la MSA, parce qu'elle a moins de 200 ruches. "Si on doit tenter quelque chose, la ferme des parents c'est notre chance". Stéphanie se renseigne, découvre que son expérience d'apiculture vaut stage six mois, et que son BPREA apiculture lui ouvre les portes des aides jeune agriculteur. Reste à faire le stage 40 heures, et la voilà paysanne. En février, le troupeau arrive.

## Econome, et autonome

L'installation de Stéphanie Vivier est très prudente, mais ce n'est pas dû à la frilosité des banques ; plutôt une question de tempérament.

"On a essayé de ne pas trop se mettre d'emprunt sur le dos". L'achat du cheptel et du bâtiment ne dépasse pas 75.000 euros, et les terres sont en location. Le matériel d'apiculture est déjà en place, tout autofinancé.

"Le fait de ne pas être du milieu nous rend aussi méfiants". Car Stéphanie n'y "connaît rien, encore moins que Martial. Pour te dire, j'avais même peur des vaches !" Alors elle regarde, suit Martial partout, accompagne son père Louis Vivier, apprend sur le terrain. Trois ans après, elle se débrouille : "quand tu as la volonté, tu apprends vite." La ferme est organisée pour que Stéphanie soit autonome dans le travail, car Martial est à mi-temps à l'extérieur. Les tâches sont simplifiées. Ils ne recourent pas à l'entraide : "pour nous, c'est trop compliqué de devoir rendre une journée".

Les deux activités, les ruches et l'élevage bovin, s'accordent bien : "A 10 heures on peut avoir fini de soigner les bêtes, et aller sur nos ruches. On a planté des talus pour nos deux productions : on a choisi des essences mellifères pour les abeilles. Elles profitent aussi du trèfle des prairies. Bref, on fait en sorte d'allier les deux productions".

Et Stéphanie finit même par comparer les abeilles, ces 200 ruches qu'ils transportent jusqu'au Cap Fréhel, aux jolies blondes des prés : « Les abeilles, c'est comme les vaches, il faut élever, sélectionner les essaims, garder les plus productifs, et les moins agressifs ».

\* Leur CAD va être cassé au 1er janvier 2008, car la ferme se trouve sur un bassin versant contentieux. Une situation administrative abracadabrantesque... (voir les explications page 6)

Des groupes d'agriculteurs du CEDAPA ont proposé à de jeunes agriculteurs / agricultrices de parrainer leur installation : il s'agit de leur apporter un regard extérieur, d'expérience, sur la gestion de l'herbe ou la conduite du troupeau, au cours de la prochaine saison de pâturage.

L'écho du Cedapa se glissera dans certains de ces groupes pour faire le point sur la saison d'herbe, et divers autres sujets qui nous concernent tous. Pour ce numéro, zoom sur la première ferme, en viande bovine dans le Mené, et échos de la première visite à la page suivante.

## L'exploitation

- 45 ha de SAU
- 40 ha d'herbe et 5 ha de mélanges céréaliers
- 27 vaches et un taureau
- 8 génisses de plus de 2 ans
- 5 génisses de 2 ans environ
- 5 génisses de 1 à 2 ans
- 12 petits de 0 à 7 mois.

- Le parcellaire est très éclaté.
- 16 ha autour des bâtiments, et 3 ha de l'autre côté de la route
- 5 ha à 1 km, pour un lot de génisses, qui pourront y passer l'hiver (il y a un petit bois)
- Les Douais, 3,5 ha à 2,5 km
- Le Mené, 3 ha (en céréales)
- Le Bériétau, 3 ha
- Et quelques autres champs.
- Les terrains sont portants.